

## **DELIBERATION N° 2007/09-04 - RENOUELEMENT DU PLAN D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE DE L'AGGLOMERATION NANCEIENNE (PIEAN)**

Monsieur KIELISZEK, rapporteur, rappelle à l'Assemblée sa délibération du 28 avril 1997, décidant de l'adhésion de la Commune au PIEAN, et sa délibération du 25 septembre 2006, portant sur la prolongation du protocole d'accord pour l'année 2006.

Il convient à présent de formaliser l'adhésion de la Commune au titre de 2007. Cette prolongation permettra de débiter le prochain protocole pluriannuel relatif au nouveau programme européen, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, et jusqu'au 31 décembre 2013.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- d'accepter de valider la prolongation du protocole d'accord pour le PIEAN, jusqu'au 31 décembre 2007,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant proposé.